



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Tikalflex CW

n° CAS :

N° CE :

Numéro d'identification UE:

Numéro d'enregistrement REACH:

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: chiffon de nettoyage

Usages déconseillés: Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

Tikal Marine Systems GmbH

Téléphone: +49 40 526 30 60 3

Telefax: +49 40 526 30 60 5

Werkstrasse 6

D 22844 Norderstedt

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Tikal Marine Systems GmbH

Téléphone: +49 40 526 30 60 3

Telefax: +49 40 526 30 60 5

Werkstrasse 6

D 22844 Norderstedt

Contact pour informations

Tikal Marine Systems GmbH

Renseignement téléphone: +49 40 526 30 60 3

Renseignement fax: +49 40 526 30 60 5

E-mail (personne compétente): info@tikal-online.de

Site web: <http://www.tikal-online.com>

Interlocuteur national

Tikal Marine Systems GmbH

Renseignement téléphone: +49 40 526 30 60 3

Renseignement fax: +49 40 526 30 60 5

E-mail (personne compétente): info@tikal-online.de

Site web: <http://www.tikal-online.com>

Service responsable de l'information:

Tikal Marine Systems GmbH

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tikal Marine Systems GmbH

Téléphone: +49 40 526 30 60 3

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Regulation (EC) No 1272/2008: -

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon l'ordonnance (CE) N°1272/2008 [CL P]

Pictogrammes des risques:

-

Mention d'avertissement: -

Mentions de danger: -

Conseils de prudence: 102 À conserver hors de portée des enfants.
210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n°1272/2008 (GHS).

La préparation n'est pas classée dangereuse dans le sens de la Directive 1999/45/EC.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

3.2. Mélanges

Composition/Informations sur les composants

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):
-						

Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE)

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):
-						

(Texte des phrases H- et EUH: voir paragraphe 16.)

Indications diverses

aucune

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation: Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau: Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux: Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

En cas d'ingestion: Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Protection individuelle du premier sauveteur: Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Nature du danger: Pas de risques spéciaux à signaler.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin: Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Traitement spécial: Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié: Jet d'eau en aspersion.
Jet d'eau à grand débit.
Dioxyde de carbone (CO2).
Mousse.
Extincteur à sec.

Moyens d'extinction inappropriés: aucune

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

aucune

5.3. Conseils aux pompiers

Remarques générales

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

aucune

Informations complémentaires

aucune

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

mesures techniques

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Protection contre l'incendie et les explosions

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Indications diverses

aucune

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

mesures techniques et conditions de stockage

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Matériaux d'emballage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Demandes d'aires de stockage et de récipients

aucune

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage: 10-13

Autres indications relatives aux conditions de stockage

aucune

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

valeur limite au poste de travail

Substance:	n°CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:
-					

Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE)

Substance:	n°CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:
-					

Valeurs de référence DNEL/PNEC

DNEL valeur

Substance:	n°CAS:	DNEL/DMEL	Industrie	Activités professionnelles	consommateur
-		Ingestion court terme (aigu)			
		Ingestion long terme (répété)			
		Contact avec la peau court terme (aigu)			
		Contact avec la peau long terme (répété)			
		Inhalation court terme (aigu)			
		Inhalation long terme (répété)			

PNEC Valeur

Substance:	n°CAS:	PNEC	Salariés, industrie	Salariés, activités professionnelles	consommateur
-		PNEC eau court terme (usage unique)			
		PNEC eau long terme (continuel)			
		PNEC terre court terme (usage unique)			
		PNEC terre long terme (continuel)			
		PNEC air court terme (usage unique)			
		PNEC air long terme (continuel)			

Mesures de management du risque conformément à l'approche Control-Banding utilisée

aucune

Indications diverses

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

aucune

Mesures générales de protection et d'hygiène

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.
Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Protection individuelle

aucune

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Protection des mains

Protection des mains: non indispensable.

Protection yeux/visage

Protection oculaire: non indispensable.

Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Contrôle de l'exposition des consommateurs

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Scénario d'exposition

aucune

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: Chiffon de nettoyage Trempé

Couleur: selon la spécification du produit
Odeur: Parfums, produits parfumés
Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Données de sécurité

	paramètre	unité	remarque
Densité:	1,01 +- 0,01	g/cm ³	
Densité apparente:			Aucune donnée disponible
pH:	6.9 +- 0,7	OC	non applicable
Point de fusion/point de congélation:			non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:			non applicable
Point éclair:	>= 43	oC	
Inflammabilité (solide, gaz):			Aucune donnée disponible
Explosibilité:			Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:			Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:			Aucune donnée disponible
Température d'ignition:			Aucune donnée disponible
Température de décomposition:			Aucune donnée disponible
Potentiel comburant:			Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur:	23	hPa	
Densité de la vapeur:			Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation:			Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau:			Aucune donnée disponible
Solubilité dans les corps gras:			Aucune donnée disponible
Soluble dans:	:		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:			Aucune donnée disponible
Viscosité:			Aucune donnée disponible
Test de séparation des solvants:			Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:			Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

aucune

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable avec le stockage et la manipulation correctement.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

aucune

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucune

Indications diverses

aucune

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

aucune

Toxicité aiguë

Substance:	n° CAS:	Informations toxicologiques
-		

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

aucune

Effet irritant et caustique

Effet irritant sur la peau
non irritant.

Effet irritant sur l'oeil
légèrement irritant.

Effet irritant
non irritant.

Indications diverses
non corrosif

Sensibilisation

non sensibilisant.

toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Pas de risques spéciaux à signaler.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité
Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction
Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Remarques générales

aucune

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

aucune

Observation diverses

aucune

Autres informations

aucune

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

aucune

Écotoxicité

Substance:	n°CAS:	Écotoxicité
-		

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

aucune

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets nocifs

aucune

Autres indications écologiques

aucune

Indications diverses

aucune

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée/Produit

Élimination selon les directives communautaires 75/442/CEE et 91/689/CEE relatives aux déchets et aux déchets dangereux dans les versions respectivement en vigueur.

Peut être éliminé sur une déchetterie d'ordures ménagères.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Code des déchets produit: 20 01 30 - detergents other than those mentioned in 20 01 29

Code des déchets conditionnement: 15 01 05 - composite packaging

remarque

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N°UN / UN No.:

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport

Proper Shipping name

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette de danger / Label:

Code de classification / Classification Code:

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage / Packing Group:

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement / Environmental hazards: aucune

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

remarque: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

catégorie de transport:

code de restriction en tunnel:

Réglementations particulières:

Quantité limitée (LQ):

Transport maritime (IMDG)

Special Provisions:

Remark: Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

EmS-No:

MFAG:

Marine pollutant:

Special provisions:

Limited quantity (LQ):

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Remark: Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

Limited quantity (LQ):

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

remarque: aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

Étiquetage

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

Marquage spécial de certaines préparations

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Indications relatives à la directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)

aucune

Règlement n°2037/2000/CE relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone

aucune

Règlement (CE) n°648/2004 sur les détergents

aucune

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Notice explicative sur la limite d'occupation

aucune

Classe de stockage

10-13

Classe risque aquatique (WGK)

1 weak water pollutant (WGK 1)

Autres informations, restrictions et dispositions légales

aucune

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger

-

Indications de stage professionnel

aucune

Restriction(s) d'utilisation recommandée(s)

cf. chapitre 1.

Informations diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Documentation concernant les modifications

aucune

Références littéraires et sources importantes des données

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

Abréviations et acronymes

aucune
